

Le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique

*Colloque, le Caire 28 janvier-3 février 1974
Rapport de synthèse¹*

Le colloque s'est déroulé en deux temps : la première partie du 28 au 31 janvier 1974 a été consacrée au « Peuplement de l'Égypte ancienne » ; la seconde partie a porté sur « Le déchiffrement de l'écriture méroïtique » ; elle a eu lieu du 1^{er} au 3 février 1974.

Y ont participé :

Professeur Abdelgadir M. Abdalla (Soudan); Professeur Abu Bakr (Égypte); M^{me} N. Blanc (France); Professeur F. Debono (Malte); Professeur Cheikh Anta Diop (Sénégal); Professeur G. Ghallab (Égypte); Professeur L. Habachi (Égypte); Professeur R. Holthoer (Finlande); Mme J. Gordon-Jacquet (USA); Professeur S. Husein (Égypte); Professeur W. Kaiser (Allemagne); Professeur J. Leclant (France); Professeur G. Mokhtar (Égypte); Professeur R. el-Nadury (Égypte); Professeur Th. Obenga (République populaire du Congo); Professeur S. Sauneron (France); Professeur T. Säve-Söderbergh (Suède); Professeur P.L. Shinnie (Canada); Professeur J. Vercoutter (France).

Les professeurs Hintze (République démocratique allemande), Knorossov, Piotrovski (URSS) et Ki-Zerbo (Haute-Volta) avaient été invités mais se sont fait excuser.

Conformément aux décisions du Comité scientifique, le professeur J. Devisse, rapporteur du Comité, était présent et a établi le rapport final du Colloque.

1. Il s'agit ici d'une version abrégée du rapport final du colloque, version établie par le rapporteur du Comité scientifique international, à la demande du Comité, aux fins d'insertion dans le présent volume. Les Actes du colloque ont été publiés dans la série: Histoire générale de l'Afrique — Etudes et Documents 1, Unesco — Paris 1978.

L'Unesco était représentée par M. Maurice Glélé, spécialiste du programme, Division de l'étude des cultures, représentant le Directeur général, et M^{me} Monique Melcer, Division de l'étude des cultures.

Colloque sur le peuplement de l'Égypte ancienne

Le débat avait été préparé par deux documents préalablement demandés par l'Unesco au professeur J. Vercoutter et à M^{me} N. Blanc².

La discussion a connu trois étapes importantes :

- Résumé des documents introductifs
- Déclarations liminaires de la plupart des participants
- Débat général

Résumé des documents introductifs

J. Vercoutter développe quelques points de son rapport écrit et apporte quelques compléments :

I. *a)* L'anthropologie physique, malgré des progrès récents, fournit, sauf en Nubie, trop peu d'informations en qualité et en quantité. Ces renseignements ne sont homogènes ni dans le temps ni dans l'espace ; les historiens sont souvent en désaccord sur leur interprétation, aussi bien d'ailleurs que sur les méthodes utilisées.

Les recherches sont encore très superficielles dans plusieurs régions : pour l'ensemble du Delta pendant le prédynastique et le protodynastique, pour la Haute-Égypte avant le néolithique et le protodynastique. De même, sont encore très mal étudiées les liaisons anciennes entre le Sahara, le Darfour et le Nil. Les travaux sont de ce point de vue en retard sur ceux qui ont été menés en Afrique du Nord ou dans la zone syro-palestinienne.

Dans l'état actuel des choses, rien ne permet d'affirmer que les populations du nord de l'Égypte aient été différentes de celles du sud. De même, la coupure entre paléolithique et néolithique est-elle probablement due à l'insuffisance actuelle des recherches dans ce domaine.

b) L'iconographie est insuffisamment exploitée et elle l'est mal ; les études faites reposent essentiellement sur des critères culturels. Or, cette iconographie a des caractères très expressifs à partir de la XVIII^e dynastie.

c) Rappel des deux thèses en présence dans leur formulation extrême :
— l'Égypte ancienne est peuplée de leucodermes, même si leur pigmentation est foncée et peut aller jusqu'au noir dès le prédynastique. Les Nègres n'apparaissent qu'à partir de la XVIII^e dynastie. A partir du protodynastique, il y aurait, pour les uns, maintien du peuplement préalable, pour les

2. Ces documents figurent en annexe du Rapport final de 1974.

autres, apparition d'apports étrangers à l'Afrique qui auraient modifié profondément les conditions de vie culturelle ;

— l'Égypte ancienne était peuplée, « des balbutiements néolithiques à la fin des dynasties indigènes », par des Noirs d'Afrique.

II. a) Sensible au fait que, pour des raisons elles-mêmes historiques, l'histoire des vallées du Nil a été décrite à partir du postulat qu'il existait une vallée égyptienne civilisée et riche en témoignages historiques et une vallée plus méridionale, noire et primitive, relevant du seul domaine de l'anthropologie, M^{me} Blanc souhaiterait rééquilibrer la recherche historique dans l'ensemble de la Vallée. Cela suppose que l'on renonce aux méthodes historiques traditionnelles pour élargir l'enquête à une méthodologie nouvelle. M^{me} Blanc voit dans les travaux entrepris en Nubie, depuis deux décennies environ, une première ouverture vers le réexamen de la question posée à ce colloque.

b) Soucieuse de dégager l'histoire de la vallée du Nil de la vision traditionnelle qui procède toujours du Nord au Sud, du « plus civilisé » au « moins civilisé », M^{me} Blanc attire l'attention sur les régions nilotiques situées entre le 23^e parallèle et les sources du fleuve en Ouganda. Elle introduit dans cet examen une division, pour elle radicale aujourd'hui sur le plan écologique : celle du 10^e parallèle, où s'est arrêtée la progression de l'islam.

Entre le 23^e et le 10^e parallèle, le Nil, utilisable comme voie de circulation, aurait pu semble-t-il jouer le rôle comparable à celui qu'il a joué plus au nord, en Égypte. Il n'en est rien et les conditions écologiques dans cette section du cours du fleuve en sont sans doute d'abord responsables.

Ce constat conduit M^{me} Blanc à s'interroger, d'une manière globale, sur l'apport respectif des sédentaires et des nomades dans toute la zone considérée. Mais surtout, après avoir reconstitué l'histoire du peuplement depuis l'arrivée des Arabo-musulmans, à examiner les hypothèses relatives au peuplement de cette même zone antérieurement à cette arrivée. L'auteur souligne que l'axe nilotique a offert une voie de communication avec l'Afrique occidentale et subsaharienne et qu'on peut formuler l'hypothèse que les civilisations qui s'y sont développées pourraient être véritablement africaines et non point des civilisations intermédiaires entre monde méditerranéen et Afrique noire.

Le Darfour à l'ouest, dont on connaît mal l'organisation sociale et politique avant le XVII^e siècle, a cependant joué un rôle important comme pôle régional de développement économique.

À l'est, la région de Sennar où vivent les Funj, a été le siège d'un « sultanat noir », qui n'était ni arabe ni musulman à l'origine.

La zone occupée entre Nil et mer Rouge par les Bedja ne permet guère la sédentarisation, tant les conditions écologiques y sont rudes.

Au sud du 10^e parallèle, les conditions écologiques sont totalement différentes. Des populations « bloquées » y vivent sur lesquelles ni l'archéologie ni les traditions orales n'apportent encore d'informations. Les hypothèses sur le peuplement et l'histoire de cette zone sont aujourd'hui très peu fondées et il faut gagner des régions plus méridionales, en Afrique orientale dans la zone interlacustre, pour retrouver des enquêtes historiques relativement avancées.

Déclarations liminaires des participants

I. Le professeur Sève-Söderbergh donne quelques informations sur les fouilles Scandinaves au Soudan (1960-1964). Ces fouilles établissent les interrelations de la vallée du Nil avec l'Afrique septentrionale et saharienne. Les publications³ portent entre autres sur 7 000 dessins rupestres et sur l'analyse de 1546 individus humains découverts. Van Nielsen (vol. IX) a établi les relations entre les groupes A, C, Nouvel Empire, etc. Les comparaisons donnent des résultats différents selon que l'on utilise seulement la craniométrie ou l'ensemble des facteurs anthropologiques et technologiques. Les enquêtes d'anthropologie physique et iconographiques permettent de dire qu'il y a eu migration des Sahariens *et* de groupes venant du Sud; les uns et les autres ont eu de grands rapports avec les anciens Egyptiens. Pour le mésolithique, les comparaisons portent sur moins d'une centaine de squelettes: c'est insuffisant pour conclure valablement. On obtient des résultats plus précis pour le néolithique.

Il n'est plus possible aujourd'hui de s'attacher à la notion désuète de race pour caractériser la population de l'Égypte ancienne. Il convient, bien davantage, d'étudier les relations de l'homme avec son environnement écologique.

Différentes cultures, contemporaines les unes des autres mais isolées, peuvent cependant appartenir à un même *techno-complexe*. Par cette méthode nouvelle, il est confirmé que l'Égypte est africaine. Mais au-delà de ce résultat, bien des problèmes apparaissent. Nagada I et II n'appartiennent pas au même techno-complexe que la Nubie ou le Soudan contemporains. Au Soudan, une grande unité techno-complexe concerne la zone qui va de Kassala au Tchad et de Ouadi Haifa à Khartoum. Le groupe A constitue un autre techno-complexe plus récent de la I^{re} jusqu'à la III^e Cataracte et peut-être plus loin.

II. Le professeur Cheikh Anta Diop s'appuie très largement sur le texte du chapitre 1 de ce volume pour étayer son argumentation.

a) Sur le plan anthropologique, les travaux poursuivis après les découvertes du professeur Leakey conduisent à admettre que l'humanité a pris naissance en Afrique, dans la zone des sources du Nil. La loi de Gloger, qui s'appliquerait aussi bien à l'espèce humaine qu'aux autres, veut que les animaux à sang chaud qui se développent sous un climat chaud et humide aient une pigmentation noire (eumélanine). Le premier peuplement humain de la Terre était donc ethniquement homogène et négroïde. De la zone primordiale, le peuplement a gagné d'autres régions de la terre par deux voies exclusivement: la vallée de Nil et le Sahara.

Dans la vallée du Nil, ce peuplement a eu lieu du sud au nord, du paléolithique supérieur au protohistorique, dans un mouvement progressif. La totalité de la population égyptienne d'origine prédynastique était nègre, à l'exception d'une infiltration d'éléments nomades blancs.

3. Voir: Scandinavian Joint Expedition to Sudanese Nubia. Publications (en particulier, Vol. 1, Rock Pictures; Vol. 2, Pre-ceramic Sites; Vol. 3, Neolithic and A-Group Sites et Vol. 9, Human Remains).

Même le D^r Massoulard conclut que, peut-être, la population ancienne de l'Égypte se composait d'au moins trois éléments raciaux différents : des Négroïdes pour plus d'un tiers, des « Méditerranéens » et des Cromagnoïdes. Le professeur Diop en retire la conclusion que le fonds de la population égyptienne était nègre à l'époque prédynastique, ce qui renverse la thèse selon laquelle l'élément nègre se serait infiltré en Égypte tardivement.

Pour les époques très anciennes où n'existait pas encore la momification, Elliot Smith a découvert des fragments de peau sur les squelettes. Ces fragments, affirme le professeur Diop, contiennent une quantité suffisante de mélanine pour caractériser une peau de Nègre.

Soucieux d'apporter des preuves positives, le professeur Diop a étudié un ensemble de préparations examinées en laboratoire à Dakar. Il s'agit d'échantillons de peau prélevés sur les momies provenant des fouilles de Mariette. Ils révèlent tous — et le professeur Diop propose l'examen des échantillons aux spécialistes présents — la présence d'un taux de mélanine considérable entre épiderme et derme. Or, la mélanine, absente des peaux des leucodermes, se conserve, contrairement à ce qui est souvent affirmé, des millions d'années, comme l'ont révélé des peaux des animaux fossiles. Le professeur Diop souhaite être mis en mesure d'effectuer le même type de recherche sur les peaux des pharaons dont les momies sont conservées au musée du Caire.

Il souligne encore que les mensurations ostéologiques et l'étude des groupes sanguins complètent les possibilités d'une enquête anthropologique décisive. Il est remarquable, par exemple, que les Égyptiens d'aujourd'hui, surtout en Haute-Égypte, appartiennent au même groupe sanguin B que les populations d'Afrique occidentale et non au groupe A2 caractéristique de la race blanche.

b) *Iconographie*: A partir d'un important dossier iconographique et des définitions qu'on a pu lire dans cet ouvrage, le professeur Diop demande que l'on ne s'arrête pas à des détails différenciant, par exemple, certains Noirs d'autres personnages, dans une même tombe : il s'agit là d'une différence de représentation d'origine sociale. Les gens du peuple sont distingués iconographiquement des représentants de la classe dominante.

c) Abordant ensuite les témoignages apportés par les *sources antiques*, le professeur Diop affirme que les auteurs grecs et latins ont parlé des Égyptiens comme de Nègres. Il invoque le témoignage d'Hérodote, Aristote, Lucien, Apollodore, Eschyle, Achille Tatius, Strabon, Diodore de Sicile, Diogène Laërce, Ammien Marcellin. L'érudition moderne, dit-il, refuse de prendre ces textes en considération. Un auteur du XVIII^e siècle, Volney, cependant, parle encore des Égyptiens en les considérant comme des Nègres. Les traditions bibliques elles aussi classent l'Égypte dans l'héritage de Cham. Le professeur Diop met en cause l'égyptologie, née de l'impérialisme, et qui a voulu nier tous les faits qu'il vient de rappeler.

d) Ensuite le professeur Diop étudie la manière dont les Egyptiens se sont eux-mêmes décrits. Ils n'avaient qu'un mot pour ce faire : *kmt*⁴ « terme le plus fort qui existe en langue pharaonique pour indiquer la noirceur » et que le professeur Diop traduit par « les Nègres ». De ce fait, ce hiéroglyphe n'est pas écrit avec des écailles de crocodile mais avec un morceau de bois charbonneux. Le professeur Diop étudie le cas de mots composés à partir de *kmt*. C'est en s'appelant eux-mêmes *kmtjw* (*kemtiou*) que les Egyptiens se distinguaient des autres peuples. Mais, dit le professeur Diop, les Egyptiens ne se distinguaient pas des Nubiens par une qualification relative à la couleur. Enfin, « noir » qualifie les principaux dieux égyptiens : Osiris, Apis, Min, Thot, Isis. Au contraire, Seth est qualifié de rouge comme tous les êtres maléfiques.

III. Le professeur Shinnie a consulté, avant de venir à cette réunion, les spécialistes canadiens d'anthropologie physique. Il leur a soumis les thèses dont il est fait mention dans le rapport préliminaire du professeur Vercouter. Ils ont considéré que la discussion sur ces thèses, dans leur forme rigide et absolue, constitue un pas en arrière d'une trentaine d'années et ne peut conduire qu'à quelques coups d'épée dans l'eau.

IV. Le professeur Debono apporte, dans un exposé détaillé, les informations qu'on a pu lire dans le volume I.

V. Le professeur Leclant insiste, tout d'abord, sur le caractère africain de la civilisation égyptienne. Mais il convient de bien distinguer, comme l'a fait le professeur Vercouter, « race » et culture.

L'anthropologie physique, en Egypte, n'en est qu'à ses débuts. On ne peut s'en tenir aux enquêtes totalement dépassées de Chantre, d'Elliott Smith, de Sergi ou du Dr Derry. Il y a déjà eu, par contre, d'importantes mises au point comme celle de Wierczinski⁵. Il faut aussi souligner l'intérêt porté à l'anthropologie physique par les groupes qui ont travaillé en Nubie. Si bien que, paradoxalement, la Nubie « pauvre » risque d'être déjà bien mieux connue que l'Egypte dans ce domaine⁶. Désormais, les missions accordent une grande place aux études ostéologiques, ce qui constitue une heureuse nouveauté⁷.

Sur le plan culturel, il convient de prêter une grande attention aux gravures rupestres qui forment une très vaste unité, de la mer Rouge à l'Atlantique. Ces traces ont été laissées par des couches culturelles successives, provenant de peuples chasseurs, pasteurs ou autres.

Le problème du peuplement de l'Egypte ancienne est considérable et ne peut être résolu, pour le moment, par une approche synthétique encore très

4. Le mot est à l'origine du mot « chamite » qui a proliféré depuis. Il serait aussi passé dans la Bible sous la forme KAM.

5. *Bulletin de la Société de géographie d'Egypte*, 31, 1958, pp.73-83.

6. Le professeur LECLANT cite les études de NIELSEN, STROUHAL, ARMELAGOS, de Mmes ROGALSKY, PROMINSKA, CHEMLA, BILLY.

7. Important article récent : D.P. VAN GERVEN, D.S. CARLSON et G.J. ARMELAGOS, « Racial History and Biocultural Adaptation of Nubian Archaeological Populations », *Journal of African History*, 14, 1973, pp.555-564.

prématurée. Il convient de l'étudier par examens fractionnés et précis. Pour cela, le concours de spécialistes de disciplines non représentées au colloque est indispensable. Seuls sont présents des historiens « généralistes » capables de rassembler et de synthétiser les informations fournies par les spécialistes ; et ces informations sont, pour le moment, très insuffisantes.

En tout cas, il est archaïque de recourir à des autorités aujourd'hui totalement dépassées, telles que Lepsius ou Petrie. Si on peut leur rendre un hommage « historique », l'égyptologie a beaucoup progressé depuis leurs travaux.

Quant aux témoignages iconographiques, le seul problème est de savoir comment les Egyptiens se sont situés eux-mêmes par rapport aux autres hommes. Ils s'appellent eux-mêmes *rmt* (Rame), c'est-à-dire « les hommes » ; les autres constituent le chaos réparti selon les quatre points cardinaux. Par exemple, les statues de prisonniers de Saqqarah (VI^e dynastie, 2300 avant notre ère) se répartissent entre gens du nord (Asiatiques, Libyens) et gens du sud (Nubiens, Nègres). Sous les sandales de Pharaon, des types stéréotypés d'hommes du nord (Blancs) et du sud (Nègres) confirment cette représentation.

VI. Le professeur Ghallab parle des éléments successifs que l'on peut identifier dans le peuplement de l'Afrique, du paléolithique au III^e millénaire avant notre ère.

En Afrique du Nord-Est, pour le second âge pluvial, on trouve une grande quantité d'objets de pierre dans la vallée du Nil et les oasis. Le professeur Ghallab distingue, au mésolithique, au moins six groupes ethniques dans le peuplement égyptien unis cependant par une culture homogène. Pour lui, à l'époque paléolithique, l'humanité était plus ou moins homogène et « caucasienne » ; les premiers types nègres en Afrique sont l'homme d'Asselar et celui d'Ondurman. Au paléolithique tardif, la race noire s'est manifestée de l'Atlantique à la mer Rouge. Mais parmi les premiers Egyptiens on a retrouvé la trace de « Bushmen » dont certaines caractéristiques étaient transformées par suite de leur adaptation à l'écologie méditerranéenne. Il reste encore des vestiges aujourd'hui de ce type « Bushmen » dans la population égyptienne. Une culture nègre n'apparaît vraiment qu'au néolithique.

VII. Pour le professeur Abdelgadir M. Abdalla, il importe peu de savoir si les Egyptiens anciens étaient noirs ou « négroïdes » : l'important est le degré de civilisation auquel ils sont parvenus.

L'iconographie montre, pour Napata, que les créateurs de cette culture n'avaient rien de commun avec les Egyptiens : les caractères anatomiques sont tout à fait différents. Si les Egyptiens sont noirs, que sont alors les hommes de la culture de Napata ?

Dans le domaine de la linguistique, *km* (Kern) ne veut pas dire « Noir » et ses dérivés ne se réfèrent pas à la couleur des individus. Le professeur Abdalla effectue à son tour une démonstration linguistique pour illustrer sa thèse différente de celle du professeur Diop. Il conclut que la langue égyptienne n'est pas une langue africaine directe : elle appartient à un groupe

protosémitique et de nombreux exemples peuvent être cités à l'appui de cette définition. Pour le professeur Abdalla, les exemples linguistiques fournis par le professeur Diop ne sont ni convaincants ni concluants et il est dangereux d'associer rigoureusement une langue à une structure ethnique ou à un individu. Il est équivoque d'effectuer la comparaison entre une langue morte et des langues vivantes; les similarités signalées sont accidentelles et l'on ne connaît pas, pour le moment, l'évolution des langues africaines anciennes. Les preuves fournies de parenté plaident bien plus en faveur de la dispersion de l'égyptien ancien en Afrique que de sa parenté avec les langues africaines actuelles. Pourquoi n'y aurait-il de parenté qu'entre l'égyptien ancien et le wolof et pas entre l'égyptien ancien et le méroïtique par exemple? Or la langue de Napata et l'égyptien sont aux antipodes l'un de l'autre.

Le professeur Abdalla souhaite que l'enquête soit poursuivie avec rigueur.

a) Il lui paraît impossible d'établir une corrélation automatique entre un groupe ethnique, un système économique-social et une langue.

b) Il est impossible d'aboutir à des conclusions de valeur scientifique en travaillant à « grande échelle ». L'histoire ne montre guère d'exemples purs de grandes migrations qui ne soient accompagnées de grandes transformations culturelles.

c) Le « Nègre » n'est pas une notion claire aujourd'hui pour l'anthropologie physique. Le squelette ne permet pas de savoir quelle était la couleur de la peau. Seuls les tissus et la peau elle-même sont importants.

d) Il est urgent de s'attaquer à l'étude de la paléopathologie et des pratiques funéraires.

VIII. Le professeur Sauneron intervient au cours d'une vive controverse entre les professeurs Abdalla et Diop, sur le plan linguistique. Le professeur Sauneron expose qu'en égyptien *km* signifie Noir; le féminin *kmṯ* signifie Noire; le pluriel est *kmu* (*Kernu*): Noirs, ou *kmwt*: Noires.

Une forme *kmtjw* ne peut désigner que deux choses: « ceux de *Kmt* », « les habitants de *Kmt* » (« le pays noir »). C'est un nisbé formé sur un terme géographique devenu nom propre; il n'est pas nécessairement « ressenti » avec son sens original (comparer avec Francs, France, Français).

Pour dire « les Noirs », les Egyptiens auraient dit *Kmt* ou *Kmu*, pas *Kmtjw*. Ils n'ont d'ailleurs jamais utilisé ce terme de couleur pour désigner les Noirs d'Afrique intérieure qu'ils ont connus à partir du Nouvel Empire; ni d'ailleurs plus largement utilisé les termes désignant les couleurs pour distinguer les peuples.

IX. Le professeur Obenga reprend à son tour la démonstration linguistique commencée par le professeur Diop⁸.

8. Le texte intégral, tel qu'il a été communiqué au rapporteur, par le professeur OBENGA, figure en Annexe II du Rapport final du Colloque.

a) Après avoir critiqué la méthode du professeur Greenberg en s'appuyant sur les travaux récents du professeur Istvan Fodor⁹ et noté que, depuis les travaux de Ferdinand de Saussure, «il est acquis que pour relier deux ou plus de deux peuples culturellement, les preuves linguistiques sont les plus évidentes», le professeur Obenga cherche à prouver l'existence d'une parenté linguistique génétique entre l'égyptien (ancien égyptien et copte) et les langues négro-africaines modernes.

Il faut, avant toute comparaison, se garder de confondre parenté linguistique typologique qui ne permet pas de retrouver l'ancêtre prédialectal commun aux langues comparées, et parenté génétique. Par exemple, l'anglais moderne s'apparente, du point de vue typologique, au chinois; mais du point de vue génétique, ces deux langues appartiennent à des familles linguistiques différentes. De même, le professeur Obenga rejette comme un non-sens linguistique la notion de langue mixte.

La parenté génétique cherche à établir les lois phonétiques découvertes par comparaison de morphèmes et de phonèmes des langues rapprochées. À partir des correspondances morphologiques, lexicologiques et phonétiques ainsi retenues, il s'agit de restituer des formes antérieures communes. Ainsi a-t-on procédé, abstraitement, à la restitution d'un «indo-européen» théorique qui a servi de modèle opérationnel. Il est significatif d'une macrostructure culturelle commune à des langues qui ont ensuite évolué séparément. Il est légitime d'appliquer le même traitement aux langues africaines. L'égyptien ancien joue dans ce cas le rôle que joue le sanscrit pour les langues indo-européennes. La discontinuité géographique conduit à exclure l'hypothèse de l'emprunt dans les temps anciens.

b) Rencontres typologiques importantes, d'ordre grammatical: genre féminin formé à l'aide du suffixe *t*, pluriel des substantifs par suffixation d'un *w* (ou *u*). Formes complètes et rencontres entre l'égyptien ancien et bon nombre de langues africaines: entre l'égyptien et le wolof, la superposition est totale.

De cette série de démonstrations, le professeur Obenga tire la conclusion que les rencontres morphologiques, lexicologiques et syntaxiques obtenues constituent une preuve péremptoire de la parenté étroite de l'égyptien ancien et des langues négro-africaines d'aujourd'hui. De telles rencontres sont impossibles entre le sémitique, le berbère et l'égyptien.

On en vient ensuite aux comparaisons portant sur le verbo-nominal «être»: la forme archaïque connue du bantou est ici la même que celle de l'égyptien ancien le plus archaïque. L'analyse des morphèmes négatifs, du futur emphatique, des particules de liaison conduit aux mêmes conclusions que dans les cas précédents. Il existe donc, pour le professeur Obenga, la possibilité de retrouver une structure génétique commune.

c) Le professeur Obenga en vient à ce qu'il estime le plus intéressant dans la comparaison entreprise.

9. Istvan FODOR, *The problems in the classification of the African languages*, Center for Afro-Asian Research of the Hungarian Academy of Sciences, Budapest, 1966, 158 p.

La comparaison porte maintenant sur des mots: palme, esprit, arbre, lieu. Et aussi sur de petits phonèmes: par exemple *km* (*Kern*), noir en égyptien ancien, donne *Kame kenti*, *kem* en copte, *ikama* en bantu (avec le sens de charbonné par excès de combustion), *kame* en azer (cendre); *Romé* (homme en égyptien ancien) donne *lomi* en bantu... Les mêmes phonèmes ont les mêmes fonctions dans les diverses langues comparées.

Pour le professeur Obenga, l'ensemble de ces comparaisons permet de dégager à l'avenir un «négro-égyptien», comparable à l'«indo-européen». C'est dans ce contexte, à partir de la certitude qu'existe un univers culturel commun entre toutes ces langues, que peuvent valablement se développer les enquêtes futures.

X. Le professeur Gordon-Jaquet déclare que l'on pourrait peut-être faire intervenir l'étude de la toponymie égyptienne pour étayer l'assertion suivant laquelle il ne s'est produit en Egypte aucune immigration ou invasion massive de populations étrangères depuis l'époque néolithique au moins. Les noms de lieu sont extrêmement vivaces et chacun des groupes linguistiques qui se succèdent dans une région y laisse sa marque sous la forme de toponymes, plus ou moins nombreux suivant sa propre importance numérique et la durée de sa prédominance dans la région. Tout apport permanent important qui serait venu de l'extérieur s'ajouter à la population égyptienne n'aurait pas manqué de se refléter dans la toponymie du pays. Or, ce n'est pas le cas. La toponymie égyptienne est extrêmement homogène: elle se compose de noms dont l'étymologie peut, dans presque tous les cas, s'expliquer par la langue égyptienne elle-même. Ce n'est qu'à la période ptolémaïque et plus tard encore, après la conquête arabe, que des noms d'origine grecque et arabe sont venus s'ajouter au fonds de noms égyptiens. Ce n'est que dans les régions périphériques, Nubie, Oasis occidentales et Delta oriental, c'est-à-dire dans les régions qui se trouvaient directement en contact avec des peuples voisins parlant d'autres langues, que l'on trouve des noms dont l'étymologie peut se rattacher à ces langues étrangères.

XI. Le professeur Devisse abandonne un instant sa fonction de rapporteur pour communiquer au colloque les résultats d'une enquête iconographique¹⁰.

L'examen de trois manuscrits¹¹ fournit des représentations d'Égyptiens noirs qui méritent qu'on s'y arrête. Lorsqu'on élimine la part de la tradition biblique (descendance de Cham) des représentations allégoriques antiquisantes (Hadès, la Nuit), il reste qu'une proportion variable des Égyptiens représentés l'est sous les traits et la couleur de Noirs. Certes, dans quelques cas, il s'agit de serviteurs. Mais, et sur ce point les scènes retenues sont extrêmement intéressantes, il s'agit aussi d'Égyptiens libres. Certains — un tiers environ des participants — sont à la table de Joseph qui offre un banquet à

10. Cette très large enquête internationale donnera lieu à une publication en plusieurs volumes au cours de l'année 1976. L'enquête a été menée par la Fondation Ménéil (Houston, États-Unis) dont une antenne à Paris a centralisé une énorme documentation iconographique.

11. Paris BN Nouvelles Acquisitions latin 2334 (VI-VII^e?). Vatican grec 747 (XI^e) Vatican grec 746 (XII^e).

ses frères israélites, placés à une autre table; d'autres participent à la vente de Joseph à Putiphar, représenté, lui, comme Blanc. Sans doute le côté le plus remarquable de cette iconographie, toujours très réaliste dans les détails, consiste-t-il dans le costume spécifique de ces Egyptiens noirs (en particulier dans l'Octateuque du XI^e siècle). Nettement différenciés d'Egyptiens porteurs de barbes et de turbans, les Noirs portent souvent la lance et sont vêtus d'une « peau de panthère » qui laisse l'épaule droite nue. Ces remarques sont d'autant plus intéressantes que les contacts entre Byzantins et Egyptiens étaient importants, à l'époque fatimide, et que les représentations en cause sont beaucoup plus réalistes, justement, pour cette époque que dans le cas du manuscrit plus ancien.

L'interprétation de ces documents est très difficile: ils font référence à la fois au fonds culturel byzantin et à la tradition biblique. Il n'en reste pas moins qu'ils apportent, de l'Egyptien « vu du Nord », une image non conforme à la thèse « leucoderme » uniforme.

Discussion générale

Le débat général a fait ressortir, à des degrés divers, le désir chez quelques participants de procéder, dans l'état actuel des connaissances, à des macro-analyses relatives à l'ensemble de l'histoire ancienne de l'Egypte, voire parfois à l'échelle du continent africain; chez d'autres, au contraire, le souci de développer encore considérablement les micro-analyses géographiques, par discipline ou interdisciplinaires, est apparu comme un réflexe de prudence nécessaire.

Analyse chronologique des résultats acquis

Le professeur Cheikh Anta Diop a amorcé la discussion sur ce point. Depuis le paléolithique supérieur, l'humanité a enregistré une disparition progressive de son homogénéité initiale; la population de l'Egypte n'a ni plus ni moins d'homogénéité que celle des autres zones du monde. Les origines actuellement reconnues de l'humanité se situent 5300000 avant l'époque actuelle (BP); ces origines sont africaines.

Vers 150000 avant notre ère, est apparu l'homo sapiens. Celui-ci peupla progressivement toutes les parties alors habitables du bassin du Nil. Les hommes égyptiens de ce moment étaient des Noirs.

Rejetant la thèse opposée, rappelée par le professeur Vercoutter dans son rapport concernant le peuplement de l'Egypte à l'époque prédynastique, le professeur Diop déclare que les 33% d'Egyptiens « leucodermes à peau plus ou moins foncée pouvant aller jusqu'au noir » sont en fait des Noirs, au même titre que les 33% de métis; ajoutant les derniers 33% du D^r Massoulard, reconnu pour Noirs, le professeur Diop considère que l'ensemble de la population de l'Egypte était donc toujours noire au protodynastique.

Il confirme encore la thèse générale développée dans son exposé sur le peuplement noir et lentement métissé de l'Egypte. A un autre moment du débat, le professeur Diop précise même qu'en Haute-Egypte, les Noirs n'ont régressé qu'à partir de l'occupation perse.

Il complète enfin par deux remarques générales. L'une est relative à l'emploi du mot *negroïde* considéré comme inutile et péjoratif. L'autre concerne l'argumentation qui lui est opposée et qu'il estime négative, insuffisamment critique et non fondée sur des faits.

La thèse du professeur Diop a été refusée globalement par un seul participant.

Aucun des participants n'a explicitement déclaré qu'il soutenait l'ancienne thèse d'un peuplement « leucoderme à pigmentation foncée pouvant aller jusqu'au noir ». Le consensus à l'abandon de cette thèse ancienne n'a été que tacite.

De nombreuses objections ont été faites aux propositions du professeur Diop; elles révèlent l'étendue d'un désaccord qui est demeuré profond même s'il n'a pas été clairement exprimé. Ces objections partent, pour certaines séquences, du raisonnement proposé.

Pour les époques très anciennes — antérieures à ce que l'on appelle encore dans la terminologie française « néolithique » — les intervenants s'accordent pour considérer que les réponses sont très difficiles à dégager. Le professeur Debono note une grande identité de la culture à galets aménagés dans les diverses régions où elle a été découverte (Kenya, Ethiopie, Ouganda, Egypte). Il en est de même pour l'époque acheuléenne dont les bifaces sont semblables dans plusieurs régions africaines. Par contre l'industrie sangoenne retrouvée dans l'Afrique de l'Est montre une homogénéité qui se perd progressivement en remontant vers le nord. A Khor Abou Anga (île de Saï au Soudan), elle est assez complète dans les divers outils qu'elle comporte. A partir de Ouadi Haifa, elle perd, semble-t-il, plusieurs de ses éléments. En Egypte, elle garde une seule de ses caractéristiques typologiques, entre Thèbes et Dachour près du Caire.

Au Paléolithique moyen, le débitage Levallois avec des variantes moustéroïdes est fort différent en Egypte de celui des contrées africaines plus méridionales ou plus occidentales.

Avec le Paléolithique, pour des raisons que nous ignorons, probablement de caractère climatique et écologique nouveau, l'Egypte s'isole du reste de l'Afrique, au point de vue de l'industrie lithique. Elle crée des industries originales (Sébilien, Epilevalloisien ou Hawarien, Khargnien).

On assiste d'autre part à la même époque à un essai de pénétration étrangère par les Atériens de l'Afrique du Nord-Est, dont on a retrouvé les traces jusqu'au sud du Sahara. Ayant pénétré à l'oasis de Siwa et sur grande échelle à celle de Kharga, on constate un éparpillement dans la vallée du Nil. Leurs traces se retrouvent à Thèbes. D'autres documents de la même époque ont été notés au Ouadi Hamamat (désert oriental) à Esna, mêlés au Khargnien, à Dara au Djebel Ahmar, près du Caire et jusqu'au Ouadi Toumilat, au Delta oriental mélangé avec l'Epilevalloisien. Il y eut sans doute à cette occasion, sur petite échelle, des mélanges raciaux, rapidement absorbés par les autochtones.

Une intrusion aussi intéressante en Egypte, concernant les peuples étrangers, est celle des Natoufiens de Palestine, dont on connaissait depuis longtemps la présence à Héliouan près du Caire. Des prospections plus récentes

élargissent l'aire d'extension de cette peuplade. Les vestiges lithiques de ces Natoufiens au Fayoum, et au désert oriental, représentent une bande géographique s'étendant de l'est à l'ouest de la Vallée nilotique en ce point.

Le professeur Sauneron estime qu'en raison de la présence de galets aménagés dans les couches du Pléistocène ancien de la Montagne thébaine, on doit supposer que la présence humaine dans la vallée du Nil est très ancienne. Le professeur Ghallab expose que les habitants de l'Égypte, au Paléolithique, étaient des Caucasoïdes. Il dit aussi que les fouilles récentes ont montré l'existence de l'homme de type « Bushman » dans la population de la période prédynastique.

Le professeur Shinnie est d'accord pour admettre l'installation de l'homo sapiens, sans mention de la couleur de sa peau, et date d'environ 20 000 ans la sédentarisation de la population dans la vallée du Nil. Ensuite, des groupes humains différents sont venus de diverses régions augmenter cette population et en modifier la composition.

La discussion n'est pas moins vive pour les périodes néolithique et prédynastique.

Le professeur Abu Bakr insiste sur l'idée que les Égyptiens n'ont jamais été isolés des autres peuples. Ils n'ont jamais constitué une race pure et il n'est pas possible d'accepter l'idée qu'à l'époque néolithique, la population de l'Égypte était purement noire. La population égyptienne mêlée, à l'époque néolithique, des hommes venus de l'ouest et de l'est, improprement appelés hamitiques. C'est aussi la thèse du professeur el-Nadury: les migrations venues de toutes les régions du Sahara ont assuré, au Néolithique, en s'infiltrant parmi les sédentaires installés dans le nord-ouest du Delta, un large mixage humain. Ensuite, il n'y a pas discontinuité dans le peuplement jusqu'à l'époque dynastique. Le site de Mérimdé montre, grâce à un abondant matériel archéologique clairement stratifié, que l'installation de la population a été progressive dans cette zone.

Le professeur Vercoutter exprime positivement sa conviction, en ce qui concerne le peuplement ancien de l'Égypte: pour lui, le peuple qui a occupé la vallée du Nil a toujours été mixte; en particulier, à l'époque prédynastique, les apports sont nombreux de l'ouest et de l'est.

Pour l'époque prédynastique et le début de l'époque dynastique, un apport, qualifié de sémitique par le professeur el-Nadury, est venu du nord-est. Comme le professeur Abu Bakr, le professeur el-Nadury est frappé par le fait que, pendant la première dynastie, des fortifications ont été construites à Abydos qui cherchaient probablement à empêcher l'immigration depuis le sud vers le nord.

Le professeur Abu Bakr cite comme exemple de la présence de « non-Noirs » en Égypte le cas de la femme de Chéops aux cheveux jaunes et aux yeux bleus. Sur ce point, le professeur Cheikh Anta Diop pense que ce cas isolé montre qu'il s'agit d'une exception.

Le professeur Obenga apporte d'importants compléments en cours de discussion et souligne l'intérêt des sources écrites antiques, relativement à la population de l'Égypte. Hérodote, dans un passage relatif aux Colches, que

ni l'érudition moderne ni la critique comparative des manuscrits ne contestent, cherche à montrer par une argumentation critique que les Colches sont semblables aux Egyptiens: « Ils parlent de la même manière qu'eux, ils sont les seuls à pratiquer, comme les Egyptiens, la circoncision, ils tissent le lin comme les Egyptiens; ces ressemblances s'ajoutent à deux autres caractères communs, la couleur noire de la peau et les cheveux crépus. »

Le professeur Leclant soutient que les auteurs anciens utilisent l'expression « face brûlée » pour les Ethiopiens, les Nubiens et les Noirs, non pour les Egyptiens.

Le professeur Obenga répond que les Grecs employaient le mot Noir (melas) pour les Egyptiens. Le professeur Vercoutter demande dans quel contexte exact Hérodote en parle à trois reprises, à propos de l'origine des Colches, lorsqu'il évoque l'origine des crues du Nil et lorsqu'il parle de l'oracle de Zeus Amon.

Pour le professeur Leclant, l'unité du peuple égyptien n'est pas d'ordre racial mais culturel. La civilisation égyptienne a été stable durant trois millénaires; les Egyptiens se sont définis eux-mêmes comme *remet* (Romé en copte) en distinguant, spécialement par l'iconographie, les peuples du Nord et ceux du Sud différents d'eux. Le professeur Obenga conteste que par le mot *remet* les Egyptiens se distinguent sur le plan racial de leurs voisins; il s'agit, pour lui, d'une distinction de même nature que celle qui conduisait les Grecs à se différencier des autres peuples, désignés comme Barbares.

Le professeur Leclant note que des traits paléoafricains importants méritent d'être étudiés dans la vie culturelle de l'Egypte. Il cite par exemple le babouin du dieu Thot et la constance, dans l'iconographie, de peaux de « panthère » comme vêtement rituel lors du culte que rend Horus à Osiris. Mais, pour le professeur Leclant, le peuple égyptien, culturellement stable pendant trois millénaires, n'est pas plus blanc que nègre.

Le professeur Sauneron met en cause la notion même d'homogénéité du peuplement, surtout si l'on parle de cette homogénéité depuis la première apparition de l'homme en Egypte jusqu'à l'époque prédynastique. Dans l'état actuel des connaissances, pour le professeur Sauneron, l'hétérogénéité du peuplement de l'Egypte est indiscutable.

La conclusion des experts qui n'admettent pas la théorie d'un peuplement uniforme de la vallée du Nil des origines jusqu'à l'invasion perse, énoncée par les professeurs Cheikh Anta Diop et Obenga, est que le peuplement de base de l'Egypte est mis en place au Néolithique, en grande partie en provenance du Sahara et qu'il unit des hommes venus du nord et du sud du Sahara et différenciés par leur couleur. A cette autre théorie, les professeurs Diop et Obenga opposent la leur, qui souligne l'unité du peuplement de la vallée par des Noirs et les progrès de ce peuplement du sud au nord.

Existence ou non-existence de migrations importantes vers la vallée du Nil

Sur ce point les travaux du Colloque sont demeurés fort confus. Plus d'un débat n'a pas été mené à son terme.

En général, les participants estiment qu'il faut renoncer au schéma des « grandes migrations » pour expliquer le peuplement de la vallée du Nil, du

moins jusqu'à l'époque des Hyksos où apparaissent des échanges linguistiques avec le Proche-Orient (professeur Holthoer). Au contraire les échanges de population avec les régions immédiatement adjacentes de la Vallée sont évidents pour plusieurs experts, encore que soit apprécié très diversement le rôle d'obstacle, de fait ou de nature, joué par les facteurs géographiques ou écologiques dans ces mouvements de peuples.

En tout cas, tous sont d'accord pour considérer que « l'éponge ethnique » égyptienne a absorbé ces divers apports. Il s'ensuit qu'implicitement, les participants au Colloque admettent qu'au total le substrat humain de la vallée du Nil a été stable et n'a été affecté qu'assez faiblement par des mouvements migratoires durant trois millénaires.

Cet accord théorique et très général disparaît dès que l'on arrive à l'examen des périodes successives.

Pour le Paléolithique, le professeur Cheikh Anta Diop émet l'hypothèse que l'homo sapiens s'est progressivement installé dans la vallée jusqu'à la latitude de Memphis. Le professeur Abu Bakr dit qu'on manque d'informations pour cette période et que le nord de la vallée du Nil n'était peut-être pas du tout habité. Au contraire, le professeur Obenga estime que du Paléolithique supérieur au Néolithique, il y a continuité et unité du peuplement; les Egyptiens l'ont eux-mêmes souligné dans leurs traditions orales, en donnant les Grands Lacs comme origine de leurs migrations et la Nubie comme un pays identique au leur.

A la charnière du Mésolithique et du Néolithique pour le professeur Vercoutter, au Néolithique pour les professeurs Habashi et Ghallab, on peut estimer que des mouvements de groupes humains relativement importants ont eu lieu du Sahara vers la vallée du Nil. Le professeur Vercoutter souhaite que ces mouvements, pour le moment très mal connus, soient datés avec précision et que le matériel archéologique qui les concerne soit rassemblé et étudié. Le professeur Cheikh Anta Diop fournit des éléments de réponse. Pour le Sahara occidental, les datations obtenues par le carbone 14 indiquent une période humide allant des environs de 30 000 BP à 8 000 BP, avec des alternances de sécheresse; de la même manière, la datation de la période sèche qui suit commence à se préciser. Il convient d'effectuer les mêmes types de datation pour le Sahara oriental; en combinant les gravures, on obtiendra les informations souhaitées.

Les migrations sahariennes sont admises, pour le Néolithique, par les professeurs Habashi et el-Nadury. Pour le professeur Säve-Söderbergh, la plupart des cultures néolithiques de la vallée du Nil appartiennent à un technocomplexe de cultures sahariennes et soudanaises; cependant les mouvements migratoires seraient intenses surtout avant et à la fin de la période subpluviale néolithique.

A l'hypothèse du peuplement venu du Sahara pour une large part, à l'époque néolithique, le professeur Diop juxtapose celle d'un peuplement venu du sud vers le nord. Il revient sur l'idée, plusieurs fois évoquée dans la discussion, qu'au Capsien une vaste aire est couverte par cette culture du Kenya à la Palestine.

Pour les époques proto et prédynastiques, les professeurs Diop et Vercoutter sont d'accord pour reconnaître l'homogénéité du peuple habitant la vallée égyptienne du Nil jusqu'aux limites sud du delta. L'accord est encore relatif entre ces deux experts pour admettre difficilement (professeur Vercoutter) ou refuser (professeur Diop) l'hypothèse de migrations du nord au sud. Le désaccord apparaît lorsqu'il s'agit de définir plus précisément ce peuple.

Le professeur Diop, contredit sans concession par les professeurs Vercoutter et Sauneron, propose de retrouver dans ce peuple les Anu et de les identifier par l'image relevée par Petrie au Temple d'Abydos.

Pour l'époque dynastique, la stabilité de la population de la vallée égyptienne est attestée par celle de sa culture :

Le professeur Diop montre que le calendrier égyptien est en usage depuis 4236 et possède dès ce moment un rythme cyclique de 1461 ans. Pour lui et jusqu'à l'invasion perse, cette stabilité n'est mise en cause que par un séisme très puissant vers -1450; celui-ci a provoqué une série de migrations qui ont modifié, dans tout le bassin oriental de la Méditerranée, l'équilibre des pays riverains.

Les Peuples de la mer ont alors attaqué le delta égyptien, en même temps que disparaissaient les Hittites et qu'apparaissaient les Proto-Berbères en Afrique septentrionale. En dehors de cette grande commotion, seule la conquête, depuis le sud, du nord de l'Égypte par le pharaon unificateur Narmer vers -3300 constitue un épisode important dans la vie du peuple égyptien, même s'il n'est pas accompagné d'une migration.

Cette analyse n'a pas été discutée. D'autres lui ont été opposées: le professeur Säve-Söderbergh cherche à établir, à partir des fouilles de Nubie, à quels moments et dans quelles conditions l'Égypte pharaonique est coupée du sud. En Nubie, la culture la plus ancienne s'efface à la fin de la première dynastie, peut-être au début de la deuxième. Le groupe C qui lui succède n'apparaît pas avant la VI^e dynastie. Il y a là un « trou chronologique » de 500 ans environ, de -2800 à -2300, sur lequel on n'a aujourd'hui aucun renseignement. Il est évident que cette situation a entraîné la destruction ou la disparition des contacts actifs entre l'Égypte pharaonique et le sud.

La même situation se présente à nouveau entre 1000 et l'époque du Christ, il n'existe aucune trace archéologique en Basse-Nubie. Des traces méroïtiques n'y apparaissent que vers le I^{er} siècle de notre ère. Les échanges entre l'Égypte et le sud ont donc varié considérablement de -2800 à l'époque méroïtique.

Les professeurs Vercoutter et Leclant notent l'apparition, à partir de la XVIII^e dynastie, d'un type de représentation du Nègre entièrement différent de celui qui existait auparavant (tombe de *Houy* ou tombe de *Rekhmaré*). Comment ces populations nouvelles apparaissent-elles alors dans l'iconographie égyptienne? Est-ce par contact des Égyptiens avec le sud ou par des migrations d'habitants du sud vers la Nubie? Le professeur Shinnie objecte que ces informations ne permettent pas de penser à une migration du sud au nord qui aurait affecté le peuplement de l'Égypte.

Le professeur Leclant, en dehors du cas déjà signalé pour la XVIII^e dynastie, ne voit aucun changement important à signaler avant la XXV^e dynastie

qui fait apparaître les Koushites de la région de Dongola dans la vie de l'Égypte. Le professeur Leclant pense moins d'ailleurs, à cette occasion, à des migrations de peuples qu'au gonflement épisodique de telle ou telle influence dans la vie du peuple égyptien.

Deux constats surtout se sont imposés avec beaucoup d'évidence au cours des débats qui, eux, n'ont pas entraîné de contestations très fortes :

— le delta du Nil¹², en Basse-Égypte, pose un double problème pour les époques préhistoriques. D'une part, le professeur Debono signale que cette région est très mal connue, contrairement à la Haute-Égypte, les fouilles faites à Merimdé, à El-Omari et Meadi-Héliopolis n'étant pas encore achevées. Pour ces époques et l'époque archaïque, les restes humains trouvés jusqu'ici se révèlent différents de ceux de Haute-Égypte. D'autre part, il apparaît évident que les phénomènes humains qui ont affecté la vie en Basse-Égypte ou Delta, pour autant qu'on les perçoit antérieurement à l'époque dynastique, n'ont pas les mêmes caractéristiques que celles de la Vallée au sud de cette région ;

— l'étude du substrat ancien de la population a été rendue possible, en Nubie septentrionale, par l'intense recherche archéologique organisée sous les auspices de l'Unesco. Pour beaucoup de raisons de types très divers, il n'en est pas de même dans le reste de la vallée égyptienne du Nil où les résultats de la recherche pour les époques prédynastiques et pour les cultures matérielles anciennes sont beaucoup moins nombreux qu'en Nubie septentrionale. L'hésitation à conclure et les réserves de certains des experts s'expliquent probablement en partie par là.

Sans aucun doute aussi un autre facteur a au moins contribué à compliquer une discussion qui a, dans la forme, consisté souvent en monologues successifs et opposés. Ce facteur a été rendu apparent par une phrase du professeur Obenga qui n'a cependant fait l'objet d'aucune remarque. Le professeur Obenga considère comme une évidence qu'un substrat culturel homogène est lié nécessairement à un substrat ethnique homogène.

Si on les dégage de toute référence raciale, deux grands thèmes ont fait tout de même, finalement, l'accord à peu près unanime, au moins comme hypothèse de travail :

— le Néolithique est probablement la période où les forts mouvements de peuples en direction de la vallée égyptienne du Nil ont concerné le peuplement de celle-ci. Deux thèses sont en présence : l'une fait provenir ces peuples essentiellement de toute la partie orientale du Sahara, du nord au sud ; l'autre fait provenir ces mouvements du sud, par le Nil ;

— la stabilité du peuplement de l'Égypte est grande depuis le protodynastique. Les mouvements de natures diverses qui ont affecté la vie politique de l'Égypte, sa situation militaire, les conséquences qu'ont eues ses relations commerciales, les efforts internes de colonisation agricole ou les infiltrations depuis les régions voisines n'ont pas modifié fondamentalement

12. Le professeur HOLTHOER signale l'ouvrage suivant : D.G. REDER, « The economic development of the Lower Egypt (Delta) during the archaic period (V-IV B.C.) », recueil d'articles parus dans le *Journal de l'Égypte ancienne*, Moscou 1960 (traduction du titre russe).

la nature de ce peuplement. Cette stabilité ethnique s'accompagne d'une grande stabilité culturelle.

Le désaccord redevient total lorsque apparaît le débat entre l'hypothèse, soutenue par le professeur Diop, d'un peuplement homogène et celle d'un peuplement mixte, défendue par plusieurs experts.

L'enquête d'anthropologie physique

Les débats ont sans cesse achoppé sur des mots trop insuffisamment précis pour que chacun leur accorde une valeur identique et cependant quotidiennement utilisés. Le représentant du Directeur général de l'Unesco, M. Glélé, est intervenu pour rassurer ceux des experts qui préconisent de bannir les termes de Nègre, Noir ou négroïde, parce que le concept de race serait dépassé et parce qu'il faudrait travailler au rapprochement des hommes en répudiant toute référence à une race. M. Glélé a rappelé que l'Unesco, dont la mission est d'œuvrer à la compréhension et à la coopération internationales dans le domaine culturel, n'a pas, en décidant la tenue du présent colloque, voulu susciter des tensions entre peuples ou races mais élucider, clarifier en l'état actuel des connaissances, un point qui, entre autres, pose question, celui du peuplement de l'Égypte ancienne, du point de vue de son origine ethnique et de ses appartenances anthropologiques. Il s'agit donc de confronter les thèses en présence en les étayant d'arguments scientifiques et de faire le point en soulignant le cas échéant les lacunes. Il a souligné qu'en tout état de cause, ces concepts de Nègre, négroïde, Noir ont été jusqu'à présent utilisés, qu'ils figurent dans toutes les études scientifiques, de même que le mot « hamite » ou « chamite » même s'ils sont au cours du présent colloque assortis de réserves; que, de même, les rédacteurs de l'*Histoire générale de l'Afrique* useront de ces mots auxquels les lecteurs sont de leur côté accoutumés. Quoi qu'on en pense, aux niveaux les plus larges de la lecture des ouvrages scientifiques ou de vulgarisation, ces mots gardent une résonance plus ou moins significative, plus ou moins chargée de jugements de valeur implicites ou non.

L'Unesco n'a pas répudié la notion de race; elle a consacré un programme spécial à l'étude des relations raciales et multiplie ses efforts contre la discrimination raciale. Plusieurs travaux et ouvrages ont été publiés sur cet important problème. Il était donc impossible pour le colloque d'examiner les problèmes relatifs au peuplement de l'Égypte ancienne en rejetant, sans autre forme de procès et sans aucune proposition nouvelle, la typologie classique de classification des peuples entre Blancs, Jaunes et Noirs, typologie dont se sert l'égyptologie classique pour situer le peuple d'Égypte. Au surplus, si le vocabulaire classique et courant en histoire doit être révisé, il devrait l'être non seulement pour l'histoire de l'Afrique mais pour le monde entier; si la question retient l'attention du colloque, elle pourrait être soumise au plan international à l'Association des historiens. En bref, et en attendant de nouvelles définitions, il faudrait ici préciser celles actuellement encore utilisées de Noir, Nègre, négroïde et hamite.

Le professeur Vercoutter introduit le débat sur ce point. Il rappelle que le problème s'est posé à partir des travaux de Junker, lorsque ce dernier a employé le mot « Nègre » pour définir le type de représentations apparu à la

XVIII^e dynastie et caricaturé par la suite par les Egyptiens. Junker a utilisé le mot Nègre essentiellement par référence à l'Afrique occidentale en insistant à la fois sur la couleur et sur certains traits caractéristiques du visage.

Dépassant cette vision ancienne, le professeur Vercoutter demande si des critères plus précis en matière de définition scientifique de la race noire ne sont pas indispensables, en particulier un critère sanguin, quel rôle exact joue la pigmentation plus ou moins forte de la peau et si, par exemple, les Nubiens sont à considérer comme des Nègres.

En face de ces questions, diverses attitudes se sont dessinées. Plusieurs participants ont souhaité que l'on use avec prudence du mot race qui a suscité des drames récents. Le professeur Obenga leur a répondu que la notion de race est reconnue comme valide par la recherche scientifique et que l'étude des races peut théoriquement se poursuivre hors de tout racisme.

Le débat a mis en lumière la difficulté rencontrée à donner un contenu scientifique aux mots étudiés. Et peut-être plus encore la répugnance, pour des raisons parfaitement honorables, de plus d'un expert à user de ces mots dont la charge peut être, à bon droit, considérée comme dangereuse ou péjorative. Certains experts ont du reste fait remarquer que les réponses de base ne pourront être demandées, sur ce point, aux historiens et archéologues, mais uniquement aux spécialistes d'anthropologie physique. Approuvé par un bon nombre de participants, le professeur Säve-Söderbergh souhaite que la terminologie raciale soit soumise à des spécialistes de l'anthropologie physique moderne. Une définition scientifique rigoureuse est utile non seulement pour l'Afrique, mais pour l'Asie peut-être davantage encore, de même que doivent être précisés les concepts de population mélangée, population mixte, groupes de populations. L'Unesco a déjà été saisie d'une demande de cette nature à propos des recherches effectuées en Nubie.

Pour M. Glélé, si les critères qui font d'un être un Noir, un Blanc ou un Jaune sont aussi peu sûrs, si les notions dont il a été débattu sont aussi peu claires, et peut-être aussi subjectives ou chargées de souvenirs culturels, il convient de le dire nettement et de réexaminer, à partir de critères scientifiques nouveaux, l'ensemble de la terminologie de l'histoire mondiale afin que le vocabulaire soit le même pour tous, que les mots aient les mêmes connotations, ce qui éviterait les malentendus et favoriserait la compréhension et l'entente.

Les professeurs Diop et Obenga ont tort, cependant, de rappeler les critères retenus par les anthropologues pour caractériser les Noirs : peau noire, prognathisme facial, cheveux crépus, nez épaté (les indices facial et nasal étant très arbitrairement choisis par différents anthropologues), ostéologie nigrétique (rapport des membres inférieurs et supérieurs), etc. Selon Montel, le « Nègre » a une face plate « horizontale ». Le professeur Abu Bakr fait remarquer que s'il en est bien ainsi, les Egyptiens ne sauraient en aucun cas être considérés comme des Nègres.

L'accord est général sur le fait que la craniométrie ne permet en aucune façon d'établir l'existence de volumes encéphaliques caractéristiques d'une race ou d'une autre.

Pour le professeur Diop, il existe deux races noires, l'une à cheveux lisses, l'autre à cheveux crépus et lorsque la couleur de la peau est noire, la probabilité est faible de ne pas rencontrer aussi les autres caractéristiques fondamentales qu'il a rappelées plus haut. Enfin, si le groupe sanguin A2 est caractéristique des Blancs, le groupe B l'est des Noirs et, à un moindre degré, le groupe O.

Le professeur Shinnie répond que les spécialistes américains qu'il a consultés pour préparer ce colloque lui ont dit que l'étude du squelette est un élément important mais non suffisant pour la détermination de l'appartenance raciale et que les critères, définis comme suffisants par le professeur Diop, ne le sont plus, à tort ou à raison, pour les spécialistes américains.

Le professeur Obenga, lui, estime qu'il y a deux groupes à l'intérieur d'une seule race noire, l'un aux cheveux lisses, l'autre aux cheveux crépus. Le professeur Obenga revient à la question d'ensemble qui est posée à ce colloque. Si la validité de la notion de race est reçue, si celle de race noire n'est pas niée, qu'en est-il des rapports de cette race avec les Egyptiens anciens?

Pour le professeur Diop, les résultats actuellement acquis par l'enquête anthropologique sont suffisants pour conclure. Le Grimaldi négroïde apparaît vers -32 000, le Cromagnon — prototype de la race blanche — vers -20 000, l'homme de Chancelade — prototype de la race jaune au Madgalénien — vers -15 000. Les Sémites constituent un phénomène social caractéristique d'un milieu urbain et d'un métissage entre Noirs et Blancs. Sa conviction est donc totale: les hommes qui ont d'abord peuplé la vallée du Nil appartiennent à la race noire, telle que les résultats actuellement reçus par les spécialistes de l'anthropologie et de la préhistoire la définissent. Seuls, selon le professeur Diop, des facteurs psychologiques et d'éducation empêchent de reconnaître cette évidence.

Les recherches effectuées en Nubie, puisqu'elles participent d'un *a priori* favorable à une conception universaliste, sont d'une faible utilité dans cette discussion. S'opposant à ce que l'on crée des commissions pour vérifier cette évidence, le professeur Diop déclare qu'il suffit aujourd'hui de la reconnaître: tout, pour lui, dans l'information que nous possédons, même à travers les examens superficiels du XIX^e siècle, converge vers l'idée que les Egyptiens les plus anciens étaient de peau noire et qu'ils le sont restés jusqu'à ce que l'Egypte perde définitivement son indépendance. Aux diverses questions qui lui sont posées, le professeur Diop répond que l'échantillonnage déjà fourni par l'archéologie est suffisant pour étayer son argumentation. Il ne saurait retenir la proposition du professeur Vercoutter de considérer comme caduque, pour insuffisance de rigueur scientifique, la documentation anthropologique antérieure à 1939 environ.

L'affirmation vigoureusement soutenue du professeur Diop suscite de nombreuses critiques. La principale est celle du professeur Sauneron pour qui l'estimation globale du nombre des hommes qui ont occupé la vallée du Nil entre le début de l'époque historique et les temps modernes porte, raisonnablement, sur plusieurs centaines de millions d'individus. Quelques centaines de sites ont été examinés et la disproportion est monstrueuse entre

les résultats apportés par les quelque 2 000 corps qu'on a étudiés et l'ambition des conclusions générales qu'on veut, en tout état de cause, en tirer. L'échantillonnage n'est pas du tout représentatif. Il faut attendre qu'une enquête rigoureuse, incontestable pour tous, ait concerné des ensembles caractéristiques et assez nombreux.

Validité de l'enquête iconographique

Dans ce domaine aussi, deux hypothèses se sont affrontées. Celle du professeur Diop pour lequel, les Egyptiens étant de couleur noire, leur iconographie peinte, dont il n'a d'ailleurs pas fait usage dans son argumentation, ne saurait représenter que des Noirs. Pour le professeur Vercoutter, appuyé en cela par les professeurs Labib et Leclant, l'iconographie égyptienne, à partir de la XVIII^e dynastie, offre des représentations caractéristiques de Noirs qui n'apparaissent qu'à ce moment; ces représentations signifient donc au moins qu'à partir de cette dynastie, les Egyptiens ont été en relation avec des peuples considérés comme différents d'eux par des caractères ethniques.

Le professeur Diop a rappelé qu'il a présenté, lors de son exposé liminaire, une série de représentations empruntées exclusivement au domaine de la sculpture. Pour lui, toutes représentent des Noirs ou des traits caractéristiques des sociétés noires. Il demande que ces documents soient critiqués et que soient proposées, en regard, des représentations de Blancs en posture de dignité ou de commandement pour les périodes anciennes de l'époque pharaonique. Il lui est répondu sur ce point, par divers membres du colloque, qu'il n'a jamais été question de découvrir en Egypte des représentations comparables à celles d'un Grec par exemple. Le professeur Vercoutter dit, de son côté, qu'il est possible de produire de nombreuses représentations où l'homme est peint en rouge, non en noir, mais qu'elles seront refusées comme non noires par le professeur Diop. Le professeur el-Nadury, à cette occasion, ne nie pas qu'il y ait eu des éléments noirs dans la population égyptienne à l'Ancien Empire, mais dit qu'il lui est difficile d'admettre que toute cette population était noire.

Le professeur Vercoutter estime que la reproduction photographique du pharaon Narmer est considérablement agrandie et qu'elle déforme probablement les traits. En tout état de cause il s'agit, lorsqu'on voit en ce personnage un Noir, d'une appréciation subjective. Tel est aussi l'avis du professeur Säve-Söderbergh qui, lui, reconnaîtrait volontiers dans la photo présentée un Lapon...

Le professeur Vercoutter ne conteste pas qu'il y ait eu des éléments Noirs à toute époque en Egypte et il propose lui-même quelques exemples complémentaires de leur représentation. Mais il conteste deux éléments dans le dossier présenté: il est, sans distinctions ni références claires à travers toute l'époque pharaonique, il constitue un choix sélectif destiné à démontrer une thèse. Sur ce point, le professeur Diop répond qu'il a tenu à ne présenter que des objets ou scènes sculptés pour échapper aux débats probables sur la signification des couleurs, mais qu'il a été obligé de se servir de ce dont il disposait à Dakar. La liste n'est pas partielle; elle s'étend depuis l'Ancien Empire jusqu'à la fin de l'époque pharaonique. Elle démontre une thèse et

rend nécessaire la production d'une iconographie contradictoire d'Égyptiens « non Noirs ».

Une longue discussion sur les couleurs a encore opposé les professeurs Vercoutter, Sauneron, Säve-Söderbergh, d'une part, et Diop, d'autre part. Elle n'a conduit ni les uns ni l'autre à faire des concessions au point de vue opposé. Le seul accord paraît avoir été que la question mérite d'être reprise, en particulier avec l'aide de laboratoires spécialisés.

Le professeur Vercoutter admet — et il en propose des exemples — qu'il y a, sous l'Ancien Empire, des représentations de Noirs dans la sculpture égyptienne. Mais il ne considère pas qu'elles soient représentatives de l'ensemble de la population égyptienne, également représentée d'ailleurs par des sculptures de même époque sous des traits différents.

Le professeur Vercoutter se demande pourquoi, si les Égyptiens se percevaient comme Noirs, ils n'ont pas utilisé le noir de charbon — ou très rarement — pour se représenter, mais une couleur rouge. Le professeur Diop estime que cette couleur rouge est significative de la race noire des Égyptiens et que la coloration des épouses de ceux-ci en jaune illustre, elle, la loi mise en évidence par les anthropologues américains que les femmes sont, dans plusieurs groupes raciaux étudiés, toujours plus claires que leurs époux.

Analyses linguistiques

Sur ce point, à la différence des précédents, l'accord entre les participants s'est révélé large. Les éléments apportés par les professeurs Diop et Obenga ont été considérés comme très constructifs.

La discussion a eu lieu à deux niveaux :

Contre l'affirmation du professeur Diop que l'égyptien n'est pas une langue sémitique, le professeur Abdalla rappelle que l'opinion inverse a souvent été exprimée.

Une discussion grammaticale et sémantique a opposé le professeur Diop au professeur Abdalla à propos de la racine que le premier interprète comme *kmt*, qui viendrait de *km* (« Noir ») et serait un nom collectif signifiant « Noirs, c'est-à-dire Nègres ». Le professeur Abdelgadir M. Abdalla adopte l'interprétation admise de *kmtyu*, pluriel de *kmt* « Égyptien », qui voudrait donc dire « Égyptiens » et qui serait un *nisé* formé à partir de *kmt* (« pays noir, c'est-à-dire Égypte »). Le professeur Sauneron a corroboré l'interprétation et la traduction du professeur Abdalla.

Plus largement, le professeur Sauneron a souligné l'intérêt de la méthode proposée par le professeur Obenga après le professeur Diop. L'égyptien est une langue stable durant au moins 4500 ans. L'Égypte étant placée au point de convergence d'influences extérieures, il est normal que des emprunts aient été faits à des langues étrangères; mais il s'agit de quelques centaines de racines sémitiques par rapport à plusieurs milliers de mots. L'égyptien ne peut être isolé de son contexte africain et le sémitique ne rend pas compte de sa naissance; il est donc légitime de lui trouver des parents ou des cousins en Afrique. Mais, en bonne méthode, un hiatus de 5000 ans est difficile à combler: c'est le temps qui sépare l'égyptien ancien des langues africaines actuelles.

Le professeur Obenga rappelle que l'évolution libre d'une langue non fixée par l'écriture lui permet de conserver des formes anciennes; il en a fourni des exemples dans sa communication du premier jour.

Le professeur Sauneron, après avoir noté l'intérêt de la méthode utilisée puisque la parenté en ancien égyptien et en wolof des pronoms suffixes à la troisième personne du singulier ne peut être un accident, souhaite qu'un effort soit fait pour reconstituer une langue paléo-africaine à partir des langues actuelles. La comparaison serait alors plus commode avec l'égyptien ancien. Le professeur Obenga considère cette méthode comme recevable. Le professeur Diop pense qu'il est indispensable de tirer des comparaisons linguistiques une méthode de recherche dont il fournit un exemple précis. Pour lui, il y a parenté ethnique et, à un moindre degré, linguistique entre les groupes dinka, nuer et shillouk et leurs langues, d'une part, et le wolof d'autre part. Les noms propres sénégalais se retrouvent dans les groupes en question à l'échelle des clans. Plus précisément encore, le professeur Diop pense avoir retrouvé parmi les Kaw-Kaw, repliés sur les montagnes de Nubie, le maillon le plus caractéristique des relations entre l'égyptien ancien et le wolof.

Le professeur Vercoutter signale incidemment que dans la tombe de Sebek-Hotep figurent trois Nilotes qui sont indiscutablement des ancêtres des Dinka ou des Nuer.

Développement d'une méthodologie inter et pluridisciplinaire

Dans ce domaine, l'accord est total sur la nécessité d'étudier le mieux possible toutes les zones périphériques à la vallée du Nil susceptibles de fournir des informations nouvelles sur la question mise à l'ordre du jour du colloque.

Le professeur Vercoutter estime nécessaire de prêter attention à une paléoécologie du delta et à la vaste région dénommée Croissant fertile africain par le professeur Balout.

Le professeur Cheikh Anta Diop considère qu'il convient de suivre, du Darfour vers l'ouest, une migration de peuples qui, en deux branches, a gagné la côte de l'Atlantique par la vallée du Zaïre au sud et vers le Sénégal au nord en enfermant les Yoruba. Il a encore fait remarquer à quel point il peut être intéressant d'étudier plus précisément qu'on ne l'a fait jusqu'ici les relations de l'Égypte avec le reste de l'Afrique et il rappelle la découverte d'une statuette d'Osiris datant du VII^e siècle avant notre ère dans la province du Shaba.

De même peut-on étudier largement, comme hypothèse de travail, que les grands événements qui ont affecté la vallée du Nil comme le sac de Thèbes par les Assyriens ou l'invasion perse de -525 ont eu de profondes répercussions, à plus ou moins longue échéance, sur l'ensemble du territoire africain.

Conclusion générale sur le Colloque et recommandations

Les résultats d'ensemble de ce colloque seront certainement appréciés de manière fort différente par les divers participants.

La très minutieuse préparation des interventions des professeurs Cheikh Anta Diop et Obenga n'a pas eu, malgré les précisions contenues dans le document de travail préparatoire envoyé par l'Unesco, une contrepartie toujours égale. Il s'en est suivi un réel déséquilibre dans les discussions.

Les discussions n'en sont pas moins très positives pour plusieurs raisons :

- dans nombre de cas, elles ont fait apparaître l'importance que revêt l'échange d'informations scientifiques nouvelles ;
- elles ont mis en lumière, aux yeux de presque tous les participants, l'insuffisance des exigences méthodologiques jusqu'ici utilisées dans la recherche égyptologique ;
- elles ont fait apparaître des exemples de méthodologie nouvelle qui permettent de faire progresser, de manière plus scientifique, la question proposée à l'attention du colloque ;
- en tout état de cause, cette première confrontation doit être considérée comme le point de départ de nouvelles discussions internationales et interdisciplinaires, comme le point de départ de nouvelles recherches dont il est apparu qu'elles étaient nécessaires. Le nombre même des recommandations reflète le désir du colloque de proposer un programme futur de recherches ;
- ce colloque enfin a permis à des spécialistes qui n'avaient jamais eu l'occasion de confronter et d'affronter leurs points de vue de découvrir d'autres approches problématiques, d'autres méthodes d'information et d'autres pistes de recherches que celles auxquelles ils sont accoutumés. De ce point de vue aussi, le bilan du colloque est incontestablement positif.

Recommandations

Le colloque attire l'attention de l'Unesco et des autorités compétentes sur les recommandations suivantes :

Anthropologie physique

a) Il est souhaitable qu'une enquête internationale soit organisée par l'Unesco, soit par consultations universitaires dans un nombre suffisant de pays, soit par consultations individuelles d'experts internationalement réputés, soit par la réunion d'un colloque, en vue de fixer des normes très précises et aussi rigoureuses que possible relativement à la définition de races et à l'identification raciale des squelettes exhumés.

b) Que le concours des services médicaux de plusieurs pays membres de l'Unesco soit demandé aux fins d'observations statistiques, lors des autopsies, sur les caractéristiques ostéologiques des squelettes.

c) Qu'un nouvel examen de matériel humain déjà entreposé dans les musées du monde entier et l'examen rapide de celui qu'ont dégagé des fouilles récentes en Egypte, en particulier dans le Delta, permettent d'enrichir le nombre des informations disponibles.

d) Que les autorités égyptiennes facilitent, dans toute la mesure du possible, les enquêtes à entreprendre sur les vestiges de peau examinables. Et qu'elles acceptent de créer un département spécialisé d'anthropologie physique.

Etude des migrations

Il est souhaitable que soient entreprises :

a) Une enquête archéologique systématique sur les périodes les plus anciennes de l'occupation humaine du delta. Cette opération pourrait être précédée par l'analyse d'une « carotte » prélevée dans le sol de ce delta. L'étude et la datation de cette carotte géologique pourraient être effectuées simultanément au Caire et à Dakar.

b) Une enquête comparable dans les régions sahariennes proches de l'Égypte et dans les oasis. Cette enquête devrait consister en une étude simultanée des dessins et peintures rupestres et de l'ensemble du matériel archéologique disponible. Elle pourrait, là encore, être accompagnée de prélèvements géologiques à dater et à analyser.

c) Une enquête dans la Vallée elle-même, comparable à celle qui a été menée en Nubie septentrionale et qui porterait sur les sépultures non pharaoniques et sur l'étude des cultures matérielles anciennes et en général sur la préhistoire de l'ensemble de la Vallée.

d) Une enquête sur les vestiges paléoafricains dans l'iconographie égyptienne et leur signification historique : les exemples du babouin et de la peau de léopard (« panthère ») ont été retenus déjà par le colloque. D'autres pourraient, sans aucun doute, être découverts.

Linguistique

Le colloque recommande qu'une enquête linguistique soit rapidement menée sur les langues africaines menacées de disparition prochaine : l'exemple du Kaw-Kaw a été proposé comme très significatif.

En même temps, la coopération des spécialistes de linguistique comparée devrait être mise à contribution sur le plan international pour établir toutes les corrélations possibles entre les langues africaines et l'égyptien ancien.

Méthodologie inter et pluridisciplinaire

Le colloque souhaite vivement que :

a) Des études interdisciplinaires régionales soient entreprises dans plusieurs régions, en priorité :

- le Darfour ;
- la région entre Nil et mer Rouge ;
- la bordure orientale du Sahara ;
- la région nilotique au sud du 10^e parallèle ;
- la vallée du Nil entre la II^e et la VII^e Cataracte.

b) Soit effectuée d'urgence une enquête interdisciplinaire sur les Kaw-Kaw qui sont menacés de disparition rapide.

Colloque sur le déchiffrement de la langue méroïtique

Rapport préliminaire

Un rapport préliminaire avait été établi, à la demande de l'Unesco, par le professeur J. Leclant¹³.

a) La langue méroïtique, utilisée par les cultures de Napata et de Méroé n'a jusqu'à présent pas été comprise, même si l'écriture est déjà déchiffrée.

Les inscriptions recueillies au fur et à mesure, au hasard des fouilles, n'ont fait l'objet de recherches systématiques que ces dernières années. On peut s'attendre à une augmentation future du nombre des inscriptions disponibles; la région entre la II^e et la IV^e Cataracte n'en a guère fourni jusqu'ici; il en est de même pour les zones de passage vers la mer Rouge, les grandes vallées de l'ouest, le Kordofan et le Darfour.

Il serait d'autant moins bon de renoncer à l'archéologie que l'espoir de découvrir une inscription bilingue est raisonnable.

b) La publication complète des résultats est assurée par les *Meroitic Newsletters*, parvenues au numéro 13, qui permettent la diffusion rapide des résultats parfois encore provisoires. Des réunions régulières de spécialistes ont eu lieu à Khartoum en décembre 1970, à Berlin-Est en septembre 1971 et à Paris en juin 1972 en juillet 1973; sur cette dernière, le bilan des résultats a été présenté dans la note d'information n° 3A du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique, Unesco.

Depuis plusieurs années aussi, a commencé le travail d'analyse du méroïtique par l'informatique. Les résultats ont permis, dans ce domaine, des progrès considérables et rapides. Le répertoire des stiches a permis de commencer les analyses de structure de la langue. Aujourd'hui, l'index des mots enregistrés comporte 13 405 unités et le langage de l'interrogation de la machine est trouvé.

On a, à partir de là, cherché à utiliser les mots qui avaient une signification connue ou supposée et tenté la comparaison avec l'égyptien ou le nubien.

c) Le professeur Leclant achève sa présentation en montrant dans quelles voies s'oriente la recherche:

Le professeur Hintze travaille sur les structures.

Le professeur Schaenkel, lui, améliore les données à fournir à l'enregistrement informatique.

Le professeur Abdelgadir M. Abdalla développe une enquête dont il va dire quelques mots et dont les résultats sont concordants avec ceux de l'équipe internationale.

13. Le document figure en Annexe IV du Rapport final du Colloque (1974).

On cherche désormais à comparer le méroïtique avec d'autres langues africaines et à découvrir la place qu'il tient dans un ensemble de langues africaines, en particulier par rapport au nubien, à comparer aussi avec les langues des bordures du domaine éthiopien. Il est souhaitable, enfin, d'entreprendre la comparaison avec l'ensemble des langues africaines.

Débats

I. Le professeur Abdalla souligne les lacunes de notre connaissance: ignorance presque complète du système des pronoms, du jeu des pronoms démonstratifs, de la nature des préfixes et suffixes. Il est nécessaire de connaître l'appartenance linguistique du méroïtique. Il convient de procéder à une sorte de dissection et à la recherche des composants, très mobiles dans les noms de personnes, par exemple. Dans les noms de personnes, ces éléments présentent un aspect social: les mêmes éléments mobiles se retrouvent dans les noms de plusieurs membres d'une même famille; certains enfants sont nommés d'après les éléments empruntés au nom de leur mère et de leur père; certains noms constituent des titres; d'autres contiennent des noms de lieux.

II. Pour le professeur Shinnie, il y a trois méthodes d'approche possibles: la découverte d'un bilingue, l'analyse interne de la structure de la langue, l'étude comparée avec d'autres langues africaines.

La comparaison directe entre les deux principales langues non arabes du Nord-Soudan et celle du groupe M n'a donné aucun résultat: peut-être le méroïtique pourrait-il aider à cette comparaison.

III. Le professeur Kakosy, observateur, confirme à quel point était nécessaire l'étude documentaire. Il indique la présence à Budapest de fragments de tables d'offrandes provenant d'un site proche d'Abou Simbel, fragments qu'il propose d'intégrer, dès à présent, dans le Répertoire d'épigraphie méroïtique.

IV. Le professeur Cheikh Anta Diop dit sa satisfaction des progrès accomplis. En attendant l'éventuelle découverte d'un bilingue, il propose de s'inspirer des méthodes qui ont permis le déchiffrement partiel des hiéroglyphes maya par l'équipe de Leningrad, dirigée par le professeur Knorossov, grâce à l'utilisation de l'ordinateur. La plupart des écritures ont été déchiffrées à l'aide de textes bi ou multilingues. La bonne méthode consisterait, dans le cas du méroïtique, à combiner le plurilinguisme à la puissance de la machine de la manière suivante:

a) Postuler, par une démarche purement méthodique, une parenté du méroïtique avec les langues négro-africaines, ce qui est une manière de retrouver le multilinguisme;

b) Puisqu'on dispose à l'heure actuelle de 22 000 mots méroïtiques de lecture plus ou moins certaine, sur cartes perforées, établir un vocabulaire de base de 500 mots par langue pour cent langues africaines judicieusement choisies par une équipe de linguistes dûment composée. Les mots retenus pourraient

caractériser, par exemple, les parties du corps, les relations de parenté, le vocabulaire religieux, les termes relatifs à la culture matérielle, etc.

c) Imposer des conditions appropriées à la machine, par exemple: trois consonnes identiques, deux consonnes identiques, etc.

d) D'après les résultats obtenus, comparer les structures des langues ainsi apparentées.

Cette méthode est plus rationnelle que celle qui consisterait à comparer au hasard les structures des langues, d'autant que l'on ne connaît pas encore suffisamment la grammaire du méroïtique. Elle est encore plus efficace que celle qui consisterait à attendre un résultat de l'étude de la structure interne du méroïtique, indépendamment de tout comparatisme.

Le professeur Leclant se rallie à cette procédure investigatoire et opérationnelle susceptible de fournir des indices très précieux. Il pense que sont utiles non seulement les concordances des présences, mais aussi des exclusives (absences de certaines structures ou de certaines séquences).

M. Glélé demande dans quelle mesure peuvent servir les méthodes de déchiffrement utilisées pour d'autres langues, pour percer le mystère de la langue méroïtique. M. Glélé précise que le professeur Knorossov et le professeur Piotrovski avaient d'ailleurs été invités à cette réunion au même titre que le professeur Holthoer et le professeur Hintze pour apporter toutes les informations nécessaires.

Le professeur Leclant indique que, dans cette voie, on a procédé à un très large examen, à l'occasion de réunions tenues à Paris et à Londres durant l'été 1973. On n'en est encore qu'à de simples hypothèses de travail, tant pour l'écriture de Mohenjo Daro que pour le Maya.

Le professeur Diop souhaite cependant qu'on ne renonce pas pour autant à utiliser les méthodes du comparatisme tout en poursuivant l'étude des structures. Sa proposition est approuvée par le professeur Sauneron, celui-ci saisit en même temps l'occasion de souligner l'importance du travail déjà accompli par l'équipe du R.E.M.

V. La discussion a été ensuite consacrée plus spécialement aux langues du Soudan. Le professeur Sève-Söderbergh insiste sur l'importance qu'il y a, en tout cas, à les étudier. Au-delà même de la comparaison avec le méroïtique, leur connaissance permettra de faire progresser la linguistique africaine. Le professeur Sève-Söderbergh présente déjà les éléments d'une recommandation dans ce sens. Il souligne aussi que même avec des sommes peu importantes, il est possible d'installer un secrétariat efficace et d'accélérer la collecte du matériel, son traitement par l'informatique et la redistribution de l'information.

Recommandations

I. *a)* Le colloque se déclare satisfait des travaux accomplis par le groupe d'études méroïtiques de Paris en collaboration avec des érudits de nombreux autres pays; il estime que ces travaux reposent sur des bases solides et promettent de donner de bons résultats.

b) Le colloque a décidé à l'unanimité de proposer les mesures suivantes pour poursuivre le projet :

— Accélérer les travaux d'informatique en dégagant des crédits supplémentaires et communiquer les informations, sous une forme révisée et améliorée, aux principaux centres d'études méroïtiques.

— Etablir des listes de noms de personnes et, partout où c'est possible, de noms de lieux et de titres méroïtiques, et une classification des structures linguistiques, et poursuivre la collaboration avec les spécialistes de linguistique africaine.

— Rassembler et publier une somme complète des textes méroïtiques, avec bibliographie, photographies, fac-similés et transcriptions, en se fondant sur la documentation existante (Répertoire d'épigraphie méroïtique).

— Etablir un vocabulaire critique complet du méroïtique.

c) Etant donné que le projet a donné jusqu'ici des résultats scientifiquement valables qui laissent prévoir une suite heureuse et que le plus gros des dépenses a déjà été couvert par des fonds provenant de sources diverses, le colloque considère qu'il est impératif de le poursuivre et de le mener à terme en ouvrant des crédits en vue d'assurer :

— les frais de secrétariat et de personnel pour la documentation et la publication scientifique des travaux ;

— les frais de recherches dans les collections et musées ;

— les frais de voyage des spécialistes ;

— les frais de perforation des cartes et d'utilisation d'ordinateur.

II. La prochaine étape de la recherche sera constituée par des études structurales et lexicographiques comparées des langues africaines et, en premier lieu, des langues du Soudan et des régions limitrophes de l'Ethiopie, dont certaines sont maintenant en voie d'extinction. La meilleure solution à cet égard serait de donner une formation linguistique à des étudiants soudanais de l'Université de Khartoum, de préférence à ceux qui ont l'une de ces langues pour langue maternelle.

Cette formation serait également précieuse à bien d'autres points de vue. Pour appliquer ce projet, qui viendrait compléter les travaux intéressants déjà en cours au Soudan, il faudra entamer des négociations avec l'Université de Khartoum et dégager des crédits pour accorder les bourses nécessaires.

III. En outre, il conviendrait d'entreprendre une étude linguistique plus large de toutes les langues africaines en vue de recueillir les mots clés. Cette étude devrait être effectuée en collaboration avec le groupe d'études méroïtiques et sous la direction de spécialistes choisis par l'Unesco en coopération avec le Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique. La liste devrait se limiter à quelque 500 mots d'un certain nombre de catégories pris dans une centaine de langues.

Une fois mise en mémoire, elle constituerait un outil précieux, non seulement pour déchiffrer le méroïtique mais aussi pour résoudre de nombreux autres problèmes linguistiques de l'Afrique moderne.